PROJET RÉFÉRENT

# Appuis à l’expertise et à la gestion d'ouvrages portuaires - Méthode VSC




CONTACT

✉ relation-clients-outremer@cerema.fr


THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Stratégies, résilience et projets de transition
- Observation, planification et gestion du littoral et de la mer

## OBJET DE L'OPÉRATION

Accompagner la Direction des Territoires, de l’Alimentation et de la Mer (DTAM) de Saint-Pierre-et-Miquelon dans la surveillance, l’évaluation et la gestion de ses infrastructures portuaires afin de structurer une stratégie de maintenance et d’investissement adaptée aux enjeux du territoire.

## LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Les infrastructures portuaires de Saint-Pierre-et-Miquelon présentent un rôle stratégique pour le territoire, tant sur le plan économique que social. Toutefois, après une phase de développement importante dans les années 1960, la baisse de l’activité liée à la pêche a conduit à un sous-investissement et à un défaut d’entretien des ouvrages.
Dans un contexte d’insularité marqué et face aux effets attendus du changement climatique, la DTAM doit aujourd’hui relever plusieurs défis : améliorer la connaissance de l’état de ses ouvrages, structurer leur surveillance, prioriser les actions de maintenance et adapter les infrastructures aux usages actuels du port.
La DTAM souhaite ainsi actualiser les diagnostics techniques des ouvrages prioritaires, disposer d’un appui pour affiner son plan pluriannuel d’investissement, optimiser l’organisation de la gestion patrimoniale et mieux comprendre la fonctionnalité des quais au regard des différentes activités portuaires. Elle souhaite également renforcer les compétences de ses agents en matière de surveillance des ouvrages.

## LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a accompagné la DTAM en mobilisant son expertise en gestion des infrastructures portuaires et en déployant la méthode des Visites Simplifiées Comparées (VSC), dont il est le référent. Ce choix s’appuie à la fois sur la reconnaissance de cette méthode au niveau national et sur une collaboration antérieure entre le Cerema et la DTAM.

Face au manque de ressources et de compétences spécifiques en interne, le Cerema est intervenu pour réaliser des actions de surveillance du patrimoine portuaire, incluant des visites VSC et des inspections détaillées, afin d'évaluer l'état des ouvrages et d'identifier les priorités d'intervention.
Parallèlement, il a apporté un appui stratégique à la gestion du patrimoine en analysant les fonctions des infrastructures, en hiérarchisant les enjeux et en proposant des orientations pour optimiser la surveillance, la maintenance et l'organisation globale.
Enfin, le Cerema a assuré la formation des agents de la DTAM à la méthode VSC, permettant de pérenniser la démarche et de renforcer l'autonomie de la collectivité dans le suivi de ses ouvrages.
Cet accompagnement a permis d'aboutir à un plan d'action structuré pour la surveillance et la maintenance des infrastructures portuaires, en cohérence avec les enjeux techniques, économiques et climatiques du territoire.

## LE CLIENT / PARTENAIRE

**Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer**
**Patricia Bourgeois**
**patricia.bourgeois@equipement-agriculture.gouv.fr**

## PILOTE DU PROJET

**Direction territorial Ouest**
**GIRAUDET Pierre-Edouard : Chargé d'études en infrastructures terrestres et maritimes**
**pe.giraudet@cerema.fr**
**BES DE BERC Séverine : Directrice de la Direction territoriale d'Outre-Mer severine.bes-de-berc@cerema.fr**

## LE CALENDRIER

**Septembre 2023 à Septembre 2025**